

EDITO

L'année 2010 s'achève sur fond de crise. Les AMAP continuent de tisser, sur la durée, de nouveaux liens avec le monde agricole. Mais, dans notre région, que représentons-nous ? Définitivement plus qu'un panier en général bio, mais quoi d'autre ?

Une forme de circuit court de proximité parmi d'autres ? Une opportunité pour soutenir une installation ? Une mobilisation citoyenne pour revivifier l'agriculture paysanne ? Un aiguillon sur le territoire sur la question de la souveraineté alimentaire ? Une pratique médiatisée intéressante pour sensibiliser le grand public ? Une expérience grandeur nature d'une alternative à la loi du marché ? La démonstration par la preuve que d'autres rapports socio-économiques existent ?

Il y a de multiples façons, selon son point de vue, de percevoir nos partenariats, que l'on en soit acteur, partenaire ou spectateur. Nous avons la chance d'avoir organisé un réseau. Nous avons pu créer un espace pour nous questionner ensemble, mûrir peu à peu notre collectif et devenir un interlocuteur régional.

Si la charte des AMAP est notre socle, elle ne suffit pas à clarifier notre identité. C'est tout le travail mené qui nous permet aujourd'hui de mettre à jour les points fondamentaux, légitimement posés, en Picardie, pour relever du terme AMAP ou producteur en AMAP. Il en va de notre éthique collective, qui fait notre force. Celle-ci ne résistera aux intempéries de la crise qu'avec la conscience que chacun à sa mesure peut y apporter un peu de lui-même et est partie prenante du réseau. C'est cette dimension collective que vous avez pu vivre lors de notre deuxième rencontre à Ribécourt qui peut garantir l'avenir des partenariats dignes de ce nom dans notre région.

Lucille et les bénévoles plus particulièrement impliqués dans l'équipe régionale vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez vous en 2011 pour poursuivre cette dynamique, humaine avant tout.

Claire Tauty, Présidente de la FAMAPP

« Manger Local et Bio Pourquoi ? Comment ? » Mardi 7 décembre à Pont-Sainte-Maxence

L'AMAP de Pont-Sainte-Maxence et la FAMAPP ont mené, grâce à un financement du ministère de l'agriculture, un projet expérimental sur le territoire de la communauté de Communes Pays d'Oise et d'Halatte. Il s'intitulait « Faire émerger des projets d'économie sociale et solidaire au service du lien entre alimentation et agriculture à l'échelle d'un territoire ».

Arthur Rifflet, salarié par la FAMAPP, a conduit la première étape d'un diagnostic local sur le thème. Une vingtaine d'entretiens se terminant par une courte interview filmée ont permis de recueillir les idées des élus, chargés de mission, agriculteurs, associations, porteurs de projet. Cette démarche s'articulait avec une dynamique des élus de Pont-Sainte-Maxence souhaitant que l'introduction du bio dans les cantines des écoles, soit l'occasion de sensibiliser les enfants, leurs familles, les personnels Ceci a été mené en partenariat avec l'association Agriculture Biologique en Picardie (ABP), sous forme de journées de formation et de séances dans les classes.

Le mardi 7 décembre, 60 personnes étaient présentes à la soirée où furent restitués : état des lieux, pistes d'actions, proposition de pilotage sous forme de gouvernance alimentaire territoriale, film « Un menu bio en Halatte ? » de 16 mn réalisé par Arthur, débat. Les élus des collectivités locales région, département et communauté de communes ont montré qu'ils étaient favorables à notre démarche. L'ABP, Terre de liens, le Service Agriculture de la Région ont apporté leurs compétences au moment du débat. Celui-ci fut riche entre agriculteurs du secteur, fournisseur des cantines, élus, habitants, amapiens... Le partenariat concret et humain entre Emmanuel Crucifix, maraîcher bio et l'AMAP de Pont a démontré qu'il était possible d'ouvrir de nouveaux espaces, pour l'instant de réflexion transversale, mais en bonne voie vers des projets concrets dans notre domaine sur un territoire. A qui le tour ? Un compte rendu, dossier méthodologique et film seront disponibles auprès de la FAMAPP, par mail : famapp@free.fr



Rencontre 7 décembre 2010 - Pont Ste Maxence



Rencontre 7 décembre 2010 - Pont Ste Maxence

LA DEUXIEME RENCONTRE DES AMAP EN PICARDIE – Edition 2010 85 Participants !

Près de 85 personnes étaient présentes dimanche 21 novembre dernier pour la deuxième rencontre des AMAP de Picardie, cette année 2010. L'événement a eu lieu au Lycée horticole de Ribécourt dans l'Oise où M. Bulot, directeur, a présenté les activités de son établissement.

La journée a commencé par une intervention de Marie-Christine Guillemain, Vice Présidente au Conseil Régional déléguée aux circuits courts, à l'économie sociale et solidaire et au commerce équitable. Les participants se sont ensuite répartis dans différentes salles de travail en ateliers, pour aborder différents sujets tels que l'organisation en AMAP, les relations producteurs/AMAPiens, l'animation des AMAP et les conditions de création des partenariats en AMAP pour les producteurs. Après un repas préparé par l'association « De la Graine à l'Assiette », les participants ont pu exposer les conclusions des ateliers et débattre sur le réseau et les AMAP en Picardie.

Gaëtan Vallée, coordinateur d'Alliance Provence, est intervenu en relatant l'historique du premier réseau régional en France, a éclairé l'évolution des AMAP depuis 10 ans et les enjeux actuels autour de la charte et de la nécessité d'une réflexion sur le rôle du réseau régional.

Le réseau AMAP Ile de France était présent également avec Fantine Olivier, animatrice et Philippe Soutan, administrateur, ils ont permis de valoriser la coordination possible Picardie/ IDF concernant les partenariats AMAP.

Face au développement croissant des AMAP et des producteurs intéressés, la garantie de l'éthique et du respect de la charte des AMAP paraissent nécessaires. Se projeter dans l'avenir et poser un cadre collectif est indispensable. La mise en place d'un Système de Garantie Participatif (SGP) peut être une solution ; ceci est actuellement en cours d'expérimentation par les administrateurs de la FAMAPP. La question du respect des principes et des valeurs de l'agriculture paysanne en Picardie a été discutée.

L'idée de se retrouver plus régulièrement, par département a été émise lors de cette journée. La FAMAPP peut être l'appui d'AMAP motivées par un projet de rencontre conviviale entre AMAP proches géographiquement, n'hésitez pas à vous manifester !

Un compte rendu de cette journée sera disponible début 2011 et en ligne sur le site Internet de la FAMAPP.



Marie-Christine Guillemain, Vice Présidente Conseil Régional de Picardie.



Benoît Bulot, Directeur du Lycée Horticole de Ribécourt.



Accueil par **Benoît Musmeaux** et **Vincent Chombard**.



Fantine Olivier, animatrice Réseau des AMAP Ile de France
Philippe Soutan, Administrateur réseau AMAP IDF



Claire Tauty, présidente FAMAPP



Gaëtan Vallée, Coordinateur Alliance Provence



Les distributions AMAP / locaux municipaux

Les lieux de distribution des AMAP sont souvent sujets de réflexion des groupes. En effet un local abrité pour l'hiver est plus confortable et permet une certaine convivialité que ne procure pas un lieu en plein air.

Les municipalités sont souvent sollicitées pour mettre à disposition des locaux publics. Beaucoup d'élus les mettent à disposition gratuitement mais certains se posent la question sur le possible caractère « commercial » de la distribution AMAP.

Une distribution d'AMAP est un partage de récolte où des produits payés à l'avance appartiennent aux adhérents. Le paiement des récoltes se fait en début de saison par chèque au nom du producteur, ils sont récoltés par le trésorier de l'association, dans le cadre de l'activité associative.

Le lieu de distribution n'est donc pas un lieu de vente directe comme un marché par exemple ; il n'y a pas d'échange d'argent.

La municipalité doit considérer l'AMAP comme une association locale, laquelle elle doit faire bénéficier les mêmes avantages que d'autres associations dont la mise à disposition de locaux publics gratuitement.

Plus d'infos : famapp@free.fr ou 09 54 43 80 60



AMAP Picardes en projet

- **AMAP Laon (02) (en cours de création)**
- **AMAP Møy de l'Aisne (02)**
- **AMAP Amiens (80) (2 projets)**
- **AMAP Rue (80)**
- **AMAP St Valery s/ Somme(80)**
- **AMAP Anizy le château (02)**

Pour toute information : famapp@free.fr



Et vous que regardez vous ?

La FAMAPP vous invite à découvrir différents films tels que :

- « *La fin de la Pauvreté* » – Philippe Diaz – 2010
- « *Tous compte fait* » – Agnès Denis - 2008
- « *We feed the world* » – Ewin Wagenhofer – 2005
- « *Herbe* » - Mathieu Levain et O. Porte – 2009
- « *Main Basse sur le riz* » – J.Crépu et J-P. Boris –2009

La période de Noël approchant ces DVD peuvent aussi être des idées de cadeaux ! Pensez-y !

Plus d'infos : famapp@free.fr ou 09 54 43 80 60

MIRAMAP : Un fond de garantie pour l'installation de jeunes paysans

La Coopérative La NEF et le MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP) lancent en partenariat une campagne de collecte de dons afin d'alimenter un fonds permettant de faciliter l'installation agricole. Ce fonds permettra notamment de faciliter l'accès au crédit bancaire pour le paysan tout en limitant le recours aux cautions personnelles.

Par ailleurs cela permettra une réduction des taux d'intérêts des emprunts consentis aux paysans en AMAP.

Ces outils qui existeront en partie grâce à la collecte de dons, favoriseront la création et la consolidation d'activités agricoles en partenariat AMAP par l'économie solidaire.

Pour toute information : astrid.bouchedor@miramap.org ou <http://miramap.org/>

Les Rendez-vous 2011 de la FAMAPP

12 Janvier 2011 : Réunion d'information St Valery

14 janvier 2011 : Réunion d'information Rue

17 janvier 2011 : Conseil D'administration de la FAMAPP

25 janvier 2011 : Journée Maraîcher en AMAP

5 février 2011 : « Faites de la Terre Solidaire », Pont-Ste Maxence (60), Info : festmusiquesintimes@free.fr

ADHERER A LA FAMAPP en 2011 !

Le réseau régional repose sur tous les acteurs des AMAP en Picardie : AMAPiens et producteurs. Animer un réseau et accompagner de nouvelles AMAP ne peut se faire sans votre soutien !

Vous pouvez adhérer à la FAMAPP dès maintenant pour l'année 2011 en téléchargeant le bulletin d'adhésion sur le site internet de la FAMAPP : www.amap-picardie.org ou en le demandant par mail ou téléphone : famapp@free.fr ou 09 54 43 80 60.

Une AMAP en Picardie
L'AMAP des Sablons
Une organisation qui marche !

L'AMAP des Sablons a été créée début 2010 par un collectif à Amblainville dans l'Oise. L'AMAP rassemble des personnes d'horizons divers et de villages différents, dont certaines venaient de l'AMAP des Saveurs du Coisnon. Cette AMAP a été créée pour soutenir le projet de Frédéric Florentin, qui s'est installé en tant que maraîcher au printemps 2010 à St Germer de Fly.

Le producteur a proposé à l'association, qui l'a bien volontiers accepté, de démarrer son activité dès février 2010. Cela a nécessité d'avoir recours à un autre maraîcher de manière provisoire avant que Frédéric ne puisse produire ses légumes et les fournir à l'AMAP à partir d'Avril 2010.

Depuis, les adhérents ont pu visiter l'exploitation de Frédéric et faire un point le 26 novembre dernier sur l'installation et la production.

Aujourd'hui et à la demande des adhérents, l'association compte quatre producteurs partenaires, ce qui permet aux AMAPiens de soutenir des producteurs locaux et d'avoir des produits variés (légumes, fromages, viande et produits divers). Une ou deux référentes par producteur permettent de gérer de manière efficace les contrats et les relations avec chacun.

L'association compte 7 membres au Conseil d'Administration dont une présidente, une vice-présidente, une trésorière et trésorière-adjointe, une secrétaire et les référentes et la gestionnaire du Blog de l'AMAP.

Cela permet d'avoir une équipe impliquée au complet dans la gestion de l'association, grâce à la prise de responsabilité de chacun.

La tenue des permanences de distribution s'effectue par inscription et les AMAPiens adhérents de l'association jouent le jeu de venir régulièrement, chaque jeudi, dans le local mis à disposition par la mairie d'Amblainville.



Distribution AMAP des Sablons –oct 2010



Distribution AMAP des Sablons –oct 2010

Fiche d'identité AMAP des Sablons

Producteurs Maraîchers :
Frédéric et Odile Florentin
Engagement des Adhérents : 1 an pour les légumes, 6 mois pour les autres produits
Type de paniers : 15€ et 7.5€
Nombre d'adhérents : 55
Places : Liste d'attente
Lieu de distribution : Amblainville, salle dans la rue perpendiculaire à la rue Nationale et la rue des Hortensias, près du tennis
Présidente : Susanna Vickélas
Vice-Présidente : Amandine Godbille
Secrétaire : Geneviève Nouvel
Trésorière : Axelle WATTEZ / Christelle Bronchart
Gestionnaire Blog : Cécile Dimoyat
Référentes : Marianne Le Hénaff, Fabienne Hattiger, Sylvie Parant, Brigitte Bresson-Grosse
Jour et heure de distribution : Jeudi de 19h à 20h
Contact : amapdessablons@gmail.com
Blog : <http://amapdessablons.eklablog.com/>
Autres partenariats :
Produits laitiers de vache – JM Beaudoin
Viande et autres produits – Sylvie Sainte Beuve
Fromage chèvre – Lydie Bellue



Frédéric Florentin



Distribution AMAP des Sablons – oct 2010



Présentez votre AMAP dans le prochain numéro en février 2011 ! Contactez Lucille : famapp@free.fr

LA FAMAPP vous souhaite de BONNES FETES de FIN d'ANNEE !

